

BOURGES le mag +

d'informations de la communauté d'agglomération

27
FÉVRIER 2018
www.bourgesplus.fr

Bon Plan pour le climat et la planète

P 10/13

GRAND FORMAT

BOURGES
PLUS

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE



P 4 à 7
ECHOS D'AGGLO :
l'actu de vos communes



P 8 à 9
ENVIRONNEMENT :
agissons pour notre
environnement



P 10 à 13
GRAND FORMAT :
bon plan pour le climat
et la planète



P 14 à 15
REFLETS D'AGGLO :
Trouy



P 16 à 17
L'ANGLE ECO :
création d'un master
en mécanique
à Bourges

WEBTV

Suivez en direct le prochain

conseil communautaire : 3 avril 2018

à partir de 18h sur www.bourges-plus.fr

BOURGES+ LE MAG • Février 2018 • N° 27

Directeur de la publication : Pascal Blanc • **N° ISSN :** 1763-9476 dépôt légal : à parution
Photos : Bourges Plus / Communes Bourges Plus / Fotolia.com / Eric Legouhy • **Conception/Infographie :**
Philippe Jolivet • **Rédaction :** Marion Briand / Nathalie Corboeuf / Marylin Prévost • **Impression :**
La Touraine Rotos Vincent • **Tirage :** 52 000 exemplaires • **Diffusion :** Médiapost • **Édité par :**
la Communauté d'agglomération Bourges Plus, 23-31 boulevard Foch / 18000 Bourges / Magazine
imprimé sur papier PÉFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.

P 18
LES RDV DE L'AGGLO

P 19
L'AGGLO EN BREF



Face au changement climatique : unissons nos forces !

Malgré les résolutions des États votées lors de l'accord de Paris en 2015, le climat continue de se dégrader.

L'année 2017 a ainsi été marquée par une série de catastrophes naturelles : cyclones dévastateurs, séismes violents, fortes chaleurs, sécheresses...

Nous pouvons et nous devons travailler, à l'échelle locale, pour lutter contre le changement climatique et nous adapter à ses effets.

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est un programme d'actions pour mettre en œuvre la transition énergétique et lutter contre le réchauffement de la planète.

Il repose sur la concertation et l'engagement de tous les acteurs institutionnels, économiques et des habitants de notre agglomération.

Chacune et chacun d'entre nous peut y prendre part.

Nous devons revoir nos habitudes et nos modes de vie, tant sur le plan de l'habitat que du chauffage ou des transports.

Face au dérèglement climatique, le défi est de taille mais nous sommes déterminés à faire avancer les choses de manière concrète au niveau de l'agglomération.

Ainsi, dans le domaine de l'habitat, nous allons mettre en place une plate-forme territoriale de rénovation énergétique. Tous les ménages de l'agglomération pourront bénéficier de ce nouvel outil et ce sans conditions de ressources.

Dans le domaine des déplacements, nous travaillons sur un Plan Vélo Intercommunal. Nous souhaitons, à travers le déploiement de ce plan, encourager les modes de déplacements actifs et développer la pratique du vélo, qu'elle soit utilitaire ou de loisir.

Il confortera à terme les réseaux cyclables existants par des itinéraires d'intérêt intercommunal, complémentaires des itinéraires cyclables des communes.

Tous ensemble, poursuivons nos efforts pour notre environnement et pour l'avenir de notre planète.

Pascal Blanc

Président de Bourges Plus
Maire de Bourges

Morthomiers

Morthomiers gâte ses enfants

Avec une centaine d'enfants scolarisés à l'école primaire de Morthomiers, la commune peut se vanter d'être une commune jeune !

Pour les plus grands, les ados et les adultes, les installations sportives et de loisir existent. Il y avait un léger déficit d'équipement pour les plus petits : la mise en place du Bateau des Pirates et de l'Araignée géante « Armageddon » sur la place centrale du village ont comblé ce manque.

Les élus, déguisés pour l'occasion, ont voulu fêter l'événement avec cette photo souvenir.



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO





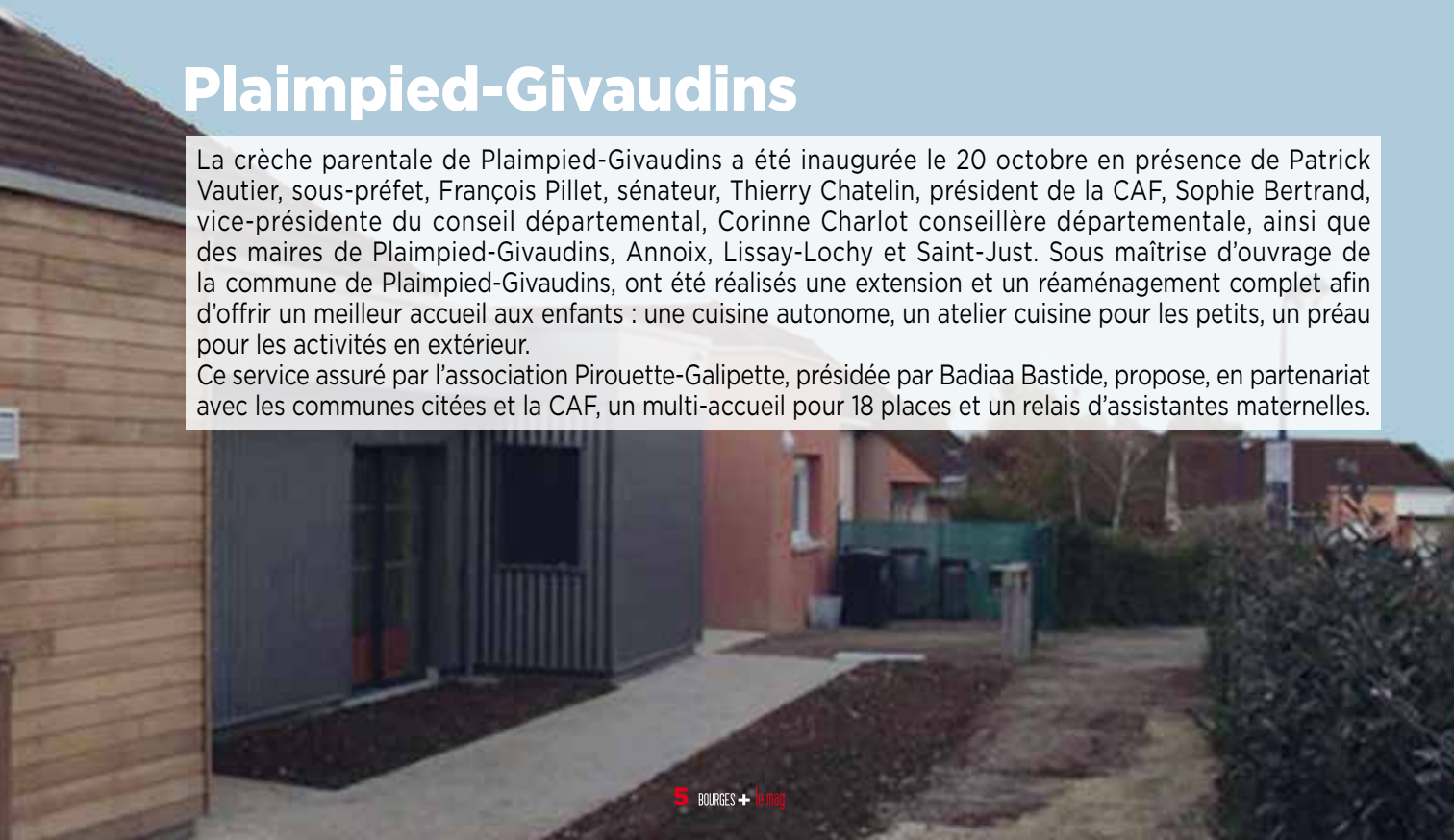
L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Plaimpied-Givaudins

La crèche parentale de Plaimpied-Givaudins a été inaugurée le 20 octobre en présence de Patrick Vautier, sous-préfet, François Pillet, sénateur, Thierry Chatelin, président de la CAF, Sophie Bertrand, vice-présidente du conseil départemental, Corinne Charlot conseillère départementale, ainsi que des maires de Plaimpied-Givaudins, Annoix, Lissay-Lochy et Saint-Just. Sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Plaimpied-Givaudins, ont été réalisés une extension et un réaménagement complet afin d'offrir un meilleur accueil aux enfants : une cuisine autonome, un atelier cuisine pour les petits, un préau pour les activités en extérieur.

Ce service assuré par l'association Pirouette-Galipette, présidée par Badiaa Bastide, propose, en partenariat avec les communes citées et la CAF, un multi-accueil pour 18 places et un relais d'assistantes maternelles.



La Chapelle Saint-Ursin

Bientôt des moutons en réserve !

C'est un paysage inhabituel dans notre région que celui de la seule réserve naturelle nationale de notre département, située sur les communes de la Chapelle Saint-Ursin et Morthomiers : la réserve naturelle des Chaumes du Verniller. Plaques rocheuses affleurantes, végétations chétives, sécheresse prononcée des sols : on se croirait, par endroits, sur le causse du plateau du Larzac.

Pour assurer la conservation de ces espaces exceptionnels, le plan de gestion de la réserve engage sa mise en œuvre : les débroussaillages effectués par les volontaires associatifs locaux de PROPACHAPE (protection du patrimoine chapellois) précèdent l'arrivée des moutons, au printemps. L'activité pastorale serait-elle de retour ?

Un sentier de visite est ouvert au public. Renseignements auprès de Monsieur Adrien Chorein, conservateur de la réserve : adrien.chorein@cen-centreloire-org

ÉCHOS D'AGGLO

L'ACTU DE VOS COMMUNES

Saint-Doulchard

Foire aux Vins 2018, salon de la gastronomie

Ne manquez pas la 34^e Foire aux Vins qui se déroulera les 3 et 4 mars prochains, organisée par le Comité des Fêtes en partenariat avec la Ville de Saint-Doulchard.

Les nombreux exposants vous proposeront un florilège des vins ainsi que des produits gastronomiques pendant tout le week-end. L'accent est mis, comme chaque année, sur les spécialités locales. Au programme, animations et bons d'achat à gagner.

Ouverture le samedi 3 mars de 14h à 20h
et le dimanche 4 mars de 10h à 19h
> Centre Socioculturel de Saint-Doulchard.



L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Saint-Germain-du-Puy

La piscine municipale a fêté ses 40 ans

Construite en 1977, l'ouverture de la piscine municipale de Saint-Germain-du-Puy a été réalisée dans le cadre du projet des « mille piscines » avec toit ouvrant. En 2013, les accès pour les personnes à mobilité réduite sont mis aux normes, les vestiaires modifiés, le carrelage de sol et les baies vitrées changés, la terrasse et le plafond côté bassin refaits. Un bardage en bois est construit pour améliorer l'isolation extérieure et intérieure de l'établissement. Les 40 ans de la piscine ont été célébrés en décembre, à grande eau, autour de multiples animations : aquagym, natation synchronisée, parcours en canoë, zumba aquatique et bulle géante. La piscine municipale accueille aujourd'hui plus de 50 000 usagers par an.

Agissons pour notre environnement (phase 2)

La Communauté d'Agglomération de Bourges lance la deuxième phase de son opération « Agissons pour notre environnement ! ». L'occasion pour les habitants de Bourges Plus de réaliser des gestes simples, chacun à son niveau, pour réduire sa production de déchets, mieux consommer, réduire sa facture d'électricité, agir pour le climat... bref préserver l'environnement.

Pour interagir avec le plus grand nombre d'habitants possible sur les thématiques de l'éco-citoyenneté, Bourges Plus s'est associée à une start-up du numérique, E3D-Environnement, qui a développé le service innovant d'éco-citoyenneté appelé **GD6D** (prononcé « **J'ai décidé** »).

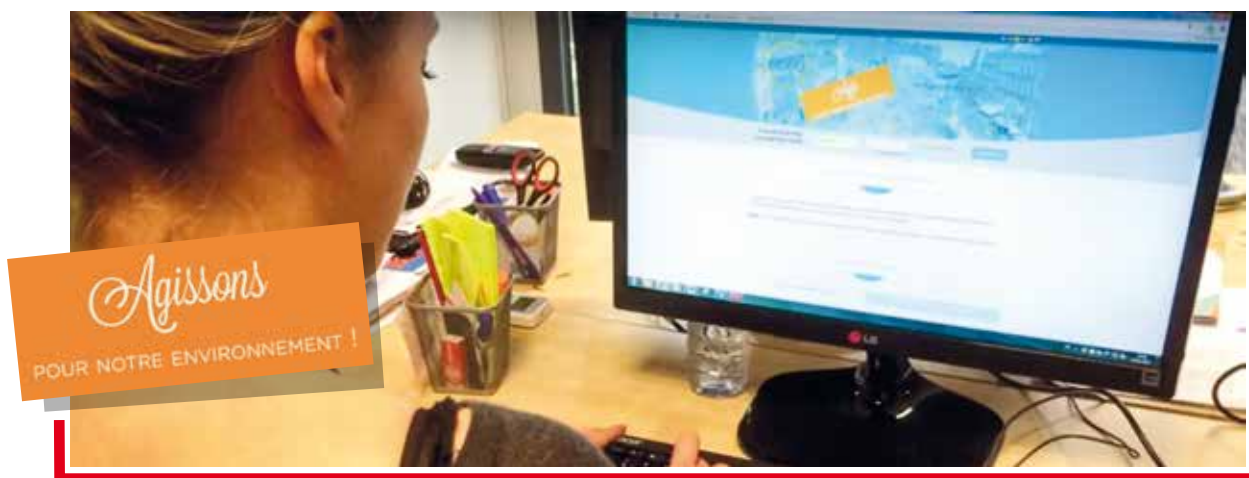
La première phase de l'opération a débuté avec succès auprès d'environ 400 foyers situés dans le quartier pilote des Gibjoncs. L'occasion d'accompagner les habitants au plus près dans le cadre des travaux de réaménagement, de les informer des nouvelles consignes de tri liées à l'installation de colonnes enterrées en pied d'immeuble, de les aider à consommer responsable... 59% des participants ont changé plusieurs de leurs habitudes après seulement 3 mois d'accompagnement lors de la première phase.

Ce dispositif est maintenant étendu à tout le territoire de l'agglomération et chacun de nous peut, en s'inscrivant, participer à des actions concrètes pour améliorer notre environnement : choisir des éco-gestes, être accompagné dans leurs réalisations et rejoindre une communauté de plusieurs centaines d'autres éco-citoyens pour échanger astuces et bonnes pratiques.

Pendant 2 ans, vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé par téléphone ou par courriel et de l'accès à une plate-forme internet.

Pour vous inscrire et bénéficier gratuitement de ce service innovant, rien de plus simple : connectez vous à l'adresse **www.bourges.gd6d.eu**

Attention, **seuls les 400 premiers inscrits** pourront en bénéficier.



Collecte jours fériés : Lundi de Pâques

Pour le lundi 2 avril, la collecte des déchets de Saint Douichard et des quartiers du Nord de Bourges (Chancellerie, Gibjoncs, Moulon) sera avancée au samedi 31 mars. En centre-ville de Bourges, la collecte des ordures ménagères sera décalée au mardi 3 avril avec la collecte des emballages.

Mise à disposition de broyeurs à végétaux

Nettoyer son jardin, tailler la haie... cela signifie aussi se débarrasser des végétaux coupés. Pourquoi ne pas opter pour une solution pratique, rapide mais aussi écologique en broyant vos végétaux ?...

Bourges Plus propose, depuis quelques semaines, un nouveau service avec la mise à disposition de broyeurs électriques. Le service est gratuit et s'adresse à tous les habitants de la Communauté d'Agglomération de Bourges. Seuls impératifs : être majeur, signer la convention de mise à disposition et fournir les pièces demandées : copie de sa pièce d'identité, copie d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois, attestation d'assurance responsabilité civile.

Vous devez prendre rendez-vous, avant de venir retirer l'appareil en remplissant le formulaire disponible dans toutes les mairies de l'Agglomération ou sur www.agglo-bourgesplus.fr.

Le prêt peut aller d'une journée à 7 jours maximum. Une sensibilisation au bon usage et aux bonnes pratiques est proposée à chaque remise de l'appareil. Dix modèles sont proposés, de 2 tailles et 2 puissances différentes selon vos besoins. L'utilisateur s'engage à ce que le broyat obtenu soit utilisé en paillage ou dans le composteur, ou donné à un tiers mais pas déposé en déchèterie. Autrement dit : **le paillage, pour une pratique du jardiner naturel !**



**Renseignements au
0800 89 77 30**

Formulaire de réservation disponible sur www.agglo-bourgesplus.fr, en mairies ou au 4 boulevard de l'Avenir à Bourges www.agglo-bourgesplus.fr.

GUIDE DE TRI

Questions à **Yvon Beuchon**, Vice-président chargé de la présidence de la Commission Collecte et traitement des déchets.



Pourquoi un guide de tri sélectif ?

Les collectivités sont tenues de diminuer la production de déchets sur leur territoire de 7% en 5 ans. Cela signifie qu'il faut réduire et rendre le déchet utile. Ce travail passe bien évidemment par l'implication et la sensibilisation de la population. Aujourd'hui, une partie des déchets de l'agglomération est enfouie dans des cellules étanches à St Palais. Le reste part à côté de Gien pour être traité dans un incinérateur. Financièrement, notre intérêt est d'emmener le moins possible là-bas. Cela va dans le sens de nos obligations légales de diminution des déchets et de la gestion des problèmes environnementaux.

Il est important que chacun prenne conscience que son comportement au quotidien a des répercussions sur notre qualité de vie.

Le rôle de Bourges Plus est de limiter, recycler et valoriser les déchets. Le guide de tri est un outil d'accompagnement.

Les habitants de l'agglo sont-ils de « bons élèves » ?

Les habitants de notre agglomération sont assez vertueux mais il est toujours indispensable de revenir périodiquement sur des rappels de consignes de tri. C'est le travail de nos services que de ne jamais relâcher l'attention. On a engagé dernièrement une action sur le quartier des Gibjoncs à Bourges. Des foyers témoins ont accepté

de suivre quelques conseils qui vont bien au-delà du simple guide de tri, comme des économies d'énergie. Bourges Plus met en place tous les moyens et les outils mais la population est l'acteur de la réussite du destin collectif sur la question des déchets. Chaque geste compte.

Bon Plan

pour le climat et la planète

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un programme d'actions pour lutter contre le changement climatique et s'y adapter. Stratégique et opérationnel, il repose sur la concertation et l'engagement de tous les acteurs institutionnels, économiques et des habitants



La COP 21 en 2015 et le sommet climat de décembre dernier n'ont fait que le confirmer : face aux dérèglements climatiques, il n'y aura pas de Planète B. Chaque acteur de la société, que ce soit à l'échelle d'un État, d'une collectivité ou qu'il soit simple citoyen, se doit désormais de s'engager pour la préservation de l'environnement, au sens général. Pour faciliter cela, divers programmes d'actions sont d'ores et déjà lancés, comme le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Ce plan prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes : la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; l'adaptation au changement climatique ; la sobriété énergétique ; la qualité de l'air ; le développement des énergies renouvelables. Pour rappel, 15 % des émissions de gaz à effet de serre résultent de décisions prises par les collectivités territoriales. Bourges Plus est donc partie prenante dans le PCAET, de la conception à l'application. La collectivité intercommunale en a d'ailleurs la responsabilité, au regard de la loi relative à la transition énergétique de 2015. Le choix des actions et leur réalisation passera par l'implication et la mobilisation des acteurs locaux, communes, secteur privé, entreprises, tissu associatif, habitants, etc. Plusieurs étapes composent le PCAET, entre mobilisation des services de Bourges Plus, réalisation d'un diagnostic territorial, élaboration d'une stratégie commune, rédaction du document-référent, budgétisation des actions... Actuellement, Bourges Plus se trouve en phase de co-construction de la stratégie avec les partenaires déjà impliqués (conseil de développement, communes...) et sous forme collaborative avec par exemple, l'organisation fin février, d'ateliers de réflexion citoyens ouverts à tous. Le PCAET est donc une priorité plus qu'un simple objectif, pour les générations actuelles et futures.

Un premier pas avec le Plan Climat-Air-Énergie Territorial

Bourges Plus s'est engagée dès 2013, via le Plan Climat-Énergie Territoire, avec pour axe majeur la diminution des gaz à effet de serre. L'action a été dirigée sur les bâtiments intercommunaux (amélioration de la performance énergétique) ainsi que sur les activités des services de Bourges Plus (flotte de véhicules administratifs avec motorisation hybride et électrique). Élaboré et réalisé en concertation avec les élus de l'intercommunalité, le nouveau Plan Climat-Air-Énergie Territorial est pour le moment expérimenté en interne, et fait office de « laboratoire » et de valeur ajoutée pour tendre vers l'exemplarité de Bourges Plus.

Les dates clés

- **2013** : adoption de l'Agenda 21 (programme d'actions pour le développement durable avec en axe fort la lutte contre le changement climatique).
- **2013-2015** : réalisation du Plan Climat-Énergie Territoire.
- **2015** : loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, avec renforcement du rôle des intercommunalités en les nommant coordinateurs de la transition énergétique sur leur territoire.
- **7 novembre 2016** : approbation des modalités d'élaboration et de concertation du Plan Climat-Air-Énergie territorial de Bourges Plus, par le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Bourges.
- **Juillet à septembre 2017** : réalisation du diagnostic territorial Climat-Air-Énergie.
- **Depuis octobre 2017** : co-construction de la stratégie du PCAET.

Le diagnostic territorial Climat-Air-Énergie en chiffres

- **96 % de l'énergie consommée sur le territoire de Bourges Plus est importée, alors que seulement 4 % est produite localement (solaire photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, bois-énergie)**
- **90 %** des consommations d'énergie proviennent du secteur résidentiel (chauffage...), des transports routiers (déplacements) et du tertiaire (lieu de travail).
- **75 %** de la production d'énergie renouvelable est issue du bois-énergie* (dont une grande partie utilisée par le réseau de chaleur de Bourges).
- **1 960 GWh**** de potentiel de production d'énergie renouvelable estimé sur Bourges Plus (dont 85 % issus de la géothermie et du solaire photovoltaïque).
- **34 %** des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont issus du transport routier.
- **44 %** des émissions de GES sont émis par les secteurs résidentiels (logements, 24 %) et tertiaire (bâtiments, 20%).

* - source 2015

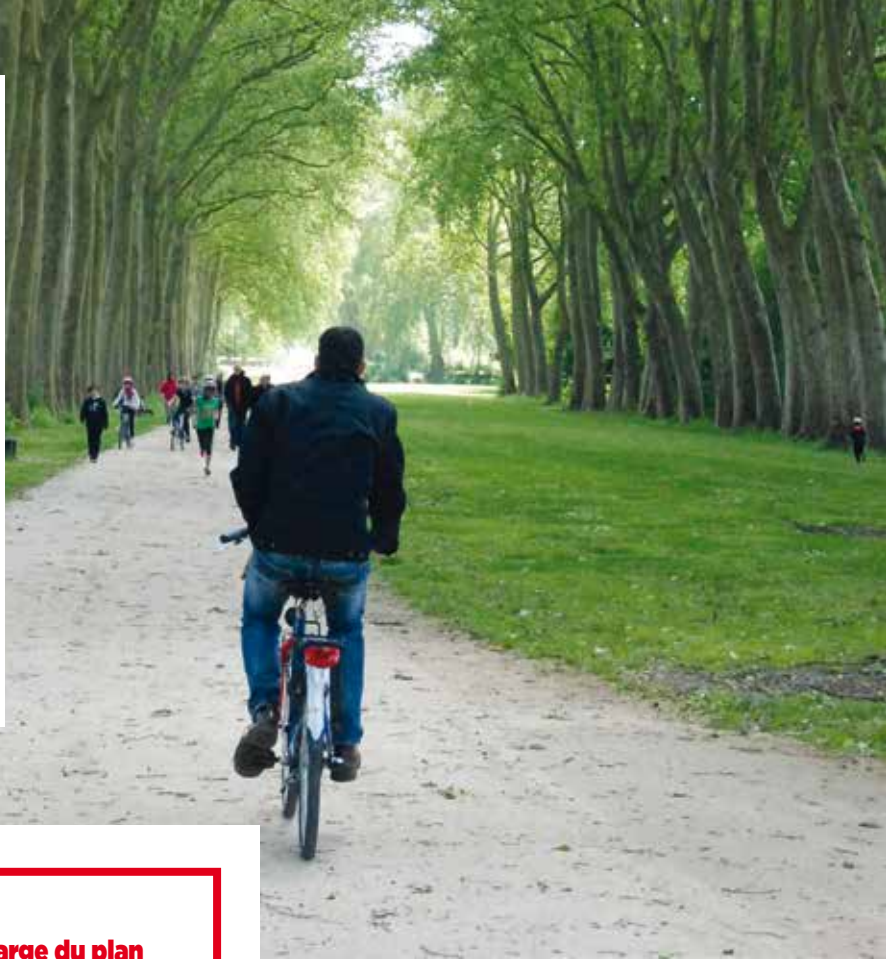
** - 1 Gwh (Gigawatt-heure) = 1 000 000 Kwh (Kilowatt-heure)

Du plan aux actions concrètes

• **Habitat** : Bourges Plus va mettre en place une plateforme territoriale de rénovation énergétique sur l'habitat. Dans la continuité des actions d'accompagnement existantes, cette plateforme consistera en une mission de conseil auprès des particuliers (propriétaires de maisons individuelles construites avant 1975), désireux d'engager des travaux de réhabilitation énergétique et d'isolation. Cet accompagnement pourra prendre la forme d'une aide technique pour le montage des dossiers de financement (recherche de subventions).

Plusieurs partenaires seront impliqués l'Agence locale de l'énergie et du climat du Cher, le Conseil Régional Centre Val de Loire, l'ADEME Centre-Val de Loire, le Conseil Départemental du Cher, la Chambre des Métiers, la Fédération française du bâtiment et la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment. Cette démarche qualitative doit conduire à une réponse adaptée et efficace des différents corps de métiers. Tous les ménages résidant sur l'agglomération pourront bénéficier de ce nouvel outil et ce sans conditions de ressources.

• **Mobilité** : Le Plan Vélo Intercommunal a pour ambition la création de 17 liaisons cyclables, représentant 51 km d'itinéraires d'intérêt communautaire. Ce programme, avec une mise en œuvre prévue sur 10 ans, permettra de desservir en priorité les zones d'activité et les équipements scolaires, de relier les communes au canal de Berry et contribuera à l'aménagement des ceintures de boulevards de Bourges. Le plan vélo, inscrit dans le cadre de l'Agenda 21, a été élaboré par Bourges Plus avec les communes du territoire, le réseau associatif local, et en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire et le Conseil Départemental du Cher. Ce dispositif doit contribuer à réduire les émissions de gaz à effets de serre du secteur des transports routiers.



Catherine Viau,

vice-présidente à Bourges Plus, en charge du plan Climat-Air-Énergie territorial, maire de Lissay-Lochy :



« La réalité environnementale mondiale nous démontre combien notre planète est en danger. Nous devons donc appréhender le PCAET comme une chance à saisir, et le porter dans un élan commun avec l'implication de tous, acteurs de l'intercommunalité, institutionnels, représentants du secteur privé, agriculteurs, sans oublier la population. Des actions sont déjà mises en place, et nous entamons la phase de co-construction pour dégager les premiers actes forts. Si notre territoire est moins impacté que d'autres, nous devons toutefois faire face aux émissions de gaz à effet de serre, à travers les transports et le bâti. L'isolation de ce dernier évitera les déperditions de chaleur et la surconsommation d'énergies fossiles. Des énergies innovantes seront recherchées. Nous travaillerons également sur des transports plus respectueux de l'environnement et de la santé. L'Agglomération ne doit, et je dirais même, ne peut rater le cap du PCAET : ce sujet d'ampleur transversale est devenu vital ! »*

* Énergies fossiles : énergies produites par la combustion du charbon, du pétrole et du gaz naturel.

Bernard Billot,

vice-président « Agenda 21, mobilité, développement durable », maire de Vorly :



« Avec le PCAET, de nombreux secteurs de l'activité humaine vont être impliqués et impactés, nous allons devoir revisiter nos modes de comportement que ce soit sur le plan de l'habitat, du transport, du chauffage... L'un des enjeux cruciaux concernera les économies d'énergies fossiles, ce qui sous-entend un habitat digne de ce nom ou encore le développement de procédés alternatifs, comme le photovoltaïque ou la géothermie. L'action devra aussi porter sur les modes de déplacement avec le développement des liaisons douces et des transports collectifs adaptés, accessibles à tous... sans oublier le traitement des déchets. Cette évolution sociétale ne sera possible que grâce à un choix politique fort, une concertation active, avec une Agglomération exemplaire. Il nous faut penser projet global, car les décisions qui seront prises et les programmes engagés agiront en interaction les uns avec les autres. N'oublions pas, dans ce défi, l'éducation, la formation, et l'innovation. »

Gérard Santosuosso

Maire de Trouy,
vice-président « Archéologie,
bâtiments communautaires,
finances » à Bourges Plus

TROUY, ou la culture du bien vivre



Le maire, Gérard Santosuosso, aime à le répéter « À Trouy, nous avons une rue du Paradis, et ce n'est pas un hasard ! » Avec 3 942 habitants*, la commune a vu sa population croître, depuis le milieu des années 70, de façon constante. « Aux Truciens de toujours s'ajoutent des retraités venus s'installer dans la commune, et des couples et actifs qui vont travailler à Bourges et dans les villes limitrophes. Ce panel varié contribue à faire vivre Trouy dans toute sa diversité et sur l'ensemble de son territoire. »

La commune présente la particularité d'être constituée de deux sous-agglomérations, distantes de 5 kms, séparées par la rocade et l'autoroute A71, Trouy Nord et Trouy Bourg. Ici, pavillons et habitats locatifs composent le paysage local, dans le cadre de l'accession à la propriété et du logement social. Les habitants, toutes générations confondues, jouissent par ailleurs de nombreuses installations et services publics : réseau de bus Agglobus, centre communal d'action sociale, relais d'assistantes maternelles, restaurants scolaires, centre de loisirs intercommunal, bibliothèque municipale, salle multi-sports, terrains de football, basket, tennis, bureau de poste avec distributeur de billets... sans oublier le cabinet médical avec 3 médecins généralistes, 1 infirmière, 1 kiné, 1 dentiste, 1 pédicure, complété par l'arrivée récente de 2 orthophonistes sur un autre site à Trouy nord. « Et les 2 groupes scolaires rassemblent actuellement, en maternelle et élémentaire, près de 390 élèves ! »

Au niveau commercial et artisanal, Trouy peut aussi faire des envieux, avec la présence d'enseignes de proximité (salon de coiffure, institut de beauté, garages, épicerie, charcuterie, cafés...) et un tissu économique de plus de 130 entreprises, PME, TPE. L'implantation prochaine d'un ensemble commercial au Nord complétera l'offre.

« Trouy offre le visage d'une commune moderne, verte, s'enorgueillit Gérard Santosuosso, avec un esprit village conservé et sans activité polluante. Si le bonheur existe, il est bien ici ! »

Encore un signe : dans les années 1850, un rapport sanitaire préfectoral disait déjà « qu'il y faisait bon vivre. »

* - population légale au 1^{er} janvier 2017 (source Insee)

Située au Sud-Ouest de Bourges,
Trouy est scindée en deux, avec une
partie Nord et un centre-bourg.
Découverte d'une commune alliant
modernité et bien vivre.

Le Château Rozé, joyau de la commune

L'histoire commence en 1550, avec la première construction du seigneur de Trouy, Jacques Debrielle. Le lieu connaîtra, au gré de ses différents propriétaires, moult transformations et ajouts, mais c'est en 1684 que Pierre de Rozé, déclaré seigneur de Trouy par le prince régent, donne son nom au château. Aux heures sombres de l'Histoire, le château Rozé deviendra siège de la douane allemande, avec sa cave transformée en prison. Depuis 2015, l'ensemble du site, avec son bois classé et sa prairie, est propriété de la mairie de Trouy, qui espère pouvoir ouvrir bientôt le parc du château au public, après sécurisation des bassins devant l'édifice.



J'aime ma commune • J'aime ma commune • J'aime ma commune •

Nathalie Berniot, l'historienne amateur

Avec son goût prononcé dès l'enfance pour l'histoire, il était normal pour Nathalie Berniot d'endosser, avec modestie, le costume d'« historienne » amateur. « Depuis un an, j'ai collecté le témoignage d'une soixantaine d'habitants de la commune, je fais des recherches dans les registres paroissiaux, les actes d'État civil, les Archives départementales, et ce afin de recouper au maximum les informations pour assurer leur authenticité. » La conseillère municipale a déjà dévoilé une partie de son travail sur le château Rozé lors des dernières Journées du Patrimoine. Alors pourquoi pas un ouvrage sur Trouy ? « C'est vrai, rien n'est paru sur le sujet, mais pour le moment, je poursuis la phase de découverte et de collecte, pour que chacun retrouve ou apprenne « notre » récit commun, car il est toujours bon de savoir d'où l'on vient. » Transmettre, l'autre mission de l'« historien ».



Lauryne Lage, la fille du tatami

Les champions commencent toujours quelque part... et pour Lauryne Lage, ce fut à Trouy. La championne de France Juniors 2017 de judo chez les plus de 78 kg, classée parmi les 10 meilleurs espoirs Relève par la Fédération Française de Judo, a fait ses premiers pas sur le tatami de Trouy. « J'avais 6 ans, et des professeurs du Cercle Budo Bourges Judo donnaient des cours au Dojo. » Très vite repérée, Lauryne enchaînera avec le Bourges Judo les titres nationaux juniors et cadets. Aujourd'hui en repos « forcé », « j'ai été opérée de l'épaule début décembre », l'athlète de 19 ans à la tête bien faite pense déjà au retour pour conserver son titre : « Je vais tout faire pour revenir à mon niveau, et pourquoi pas, m'ouvrir les portes du Championnat de France seniors que je n'ai pu disputer en octobre, en raison de ma blessure. » La gagne du champion !

Création d'un master en mécanique à Bourges

A la frontière entre école d'ingénieurs et formation universitaire, le master en mécanique proposé à l'INSA Centre Val de Loire dès septembre 2018 s'appuiera sur la force de trois établissements et l'équipement d'un laboratoire de recherche sur place.

L'idée a germé il y a plus d'un an et demi à l'approche de l'échéance du contrat de 5 ans attribué au Master Mécanique et risque industriel de l'INSA Centre Val de Loire, campus de Bourges (géré en cotutelle avec l'Université de Technologie de Troyes). Conscient de la demande croissante des élèves ingénieurs d'obtenir un master, seul sésame qui permette d'accéder au doctorat puis aux postes d'enseignant-chercheur ou de recherche et développement, l'INSA Centre Val de Loire souhaite ouvrir un master mécanique avec une palette plus large de spécialités comme le génie civil ou les matériaux. Suite à l'avis favorable des instances nationales, le processus de création de cette nouvelle formation est lancé parallèlement à celle d'un laboratoire de recherche en mécanique.

Ouverture du Master en septembre 2018

Le master en Science, Technologies et Santé, mention Mécanique sera ouvert en septembre 2018 par trois établissements de la Région Centre-Val de Loire associés : l'INSA Centre Val de Loire, l'Université de Tours et l'Université d'Orléans. La formation, mêlant cours déjà existants dans les établissements associés et matières inédites, se découpera en plusieurs unités : mécanique approfondie, langues et sciences humaines et sociales, sciences de l'ingénieur en 1^{ère} année (M1) ; mécanique avancée, langues et sciences humaines et sociales, unité d'application et stage de six mois en 2^e année (M2).

Un double cursus possible pour les élèves ingénieurs

Les élèves ingénieurs désirant obtenir leur master en parallèle de leur cinquième année d'école d'ingénieur pourront demander le double cursus. Le simple cursus sera destiné aux diplômés d'universités, aux candidats étrangers dont le master s'inscrit de manière cohérente dans le parcours d'études, ainsi qu'aux ingénieurs étrangers désireux de travailler sur des missions de Recherche et développement en France.



Un laboratoire de mécanique

En parallèle de l'ouverture du master en mécanique, naît officiellement le Laboratoire de Mécanique Gabriel Lamé, qui regroupe des équipes d'enseignants chercheurs en mécanique issues de Polytech Orléans, Polytech Tours, des campus de Blois et Bourges de l'INSA Centre Val de Loire, ainsi que de l'IUT de Bourges.

Patrice Bailly, responsable du futur master en mécanique et directeur du laboratoire, espère que « nous pourrons répondre à la forte appétence de formation à la recherche en alliant la reconnaissance universitaire de notre diplôme et l'expertise de l'INSA. »

Le laboratoire de mécanique Gabriel Lamé compte aujourd'hui 43 doctorants et 54 enseignants-chercheurs.

Fonds de concours pour les communes

Depuis sa création, Bourges Plus a instauré des fonds de concours mis à la disposition de ses communes membres. Par ce dispositif, les seize communes de Bourges Plus bénéficient de fonds pouvant financer leurs projets d'investissement. Pour chaque projet, la part financée par Bourges Plus est au maximum celle apportée par la commune.

La prochaine génération de fonds de concours a été présentée au Conseil Communautaire du 19 février 2018. Dans la continuité des générations d'aides précédentes, Bourges Plus augmentera de manière significative les crédits consacrés aux projets portés par les communes. En effet, l'enveloppe annuelle atteindra 1,4 M€ (millions d'euros) en 2018, sur une période de 3 ans (2018-2020), contre 1,25 M€/an sur la période 2015-2017, 0,70 M€ sur la période 2010-2014 et 0,62 M€ sur la période 2005-2009. Ainsi, depuis leur création en 2005, l'enveloppe annuelle des fonds de concours a plus que doublé.

Le développement de la solidarité de l'Agglomération ne se manifeste pas uniquement par l'augmentation continue des fonds attribués, mais également par la plus grande souplesse successivement apportée dans le traitement et l'acceptation des dossiers présentés.

Les communes membres peuvent ainsi cumuler leurs dotations annuelles pour un seul et unique projet et les critères d'éligibilités sont ceux prévus dans le projet d'agglomération, à savoir très larges.

Les caractéristiques de cet outil sont vraisemblablement à l'origine de son succès rencontré auprès des communes. A titre d'illustration, le taux d'engagement de l'enveloppe globale du Fonds de Concours 3^e Génération (3,75 M€ au total sur 3 ans) a dépassé les 96 % (3,60 M€) ; 41 projets

ont été déposés et financés. Par ailleurs, une prorogation d'une année a été accordée lors du Conseil Communautaire du 11 décembre 2017 pour solder financièrement les opérations inscrites au fonds de concours 3^e génération et non encore achevées.

Il convient de noter la très grande diversité des projets aidés comme l'extension du palais des sports du Prado (Bourges), l'aménagement et la réhabilitation du complexe tennistique municipal de Varye (Saint-Doulchard), la création d'un éco lotissement (Saint Michel De Volangis) ou encore, la reconstruction d'un bâtiment public en vue

de la création d'un centre socioculturel multiservices (Saint-Just)... En outre, le calcul des dotations privilégie les communes à faible population : plus la population est faible, plus la dotation en €/hab est élevée, ce qui garantit un montant significatif pour toutes les communes au regard de leur strate démographique.

A compter de 2018, sur la base de ces mêmes principes, les dotations disponibles par commune sont prévues suivant le tableau ci-contre.

Cette politique des fonds de concours est un des piliers du pacte fiscal et financier de solidarité conclu entre l'Agglomération et ses communes membres. Nul doute que le contexte actuel de réduction des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales renforcera l'attractivité de ce dispositif.

Communes	Dotations totales pour 3 ans (2018-2020)
Annoix	33 699 €
Arçay	53 271 €
Berry-Bouy	80 253 €
Bourges	2 539 005 €
La Chapelle-Saint-Ursin	163 041 €
Le Subdray	77 040 €
Lissay-Lochy	30 933 €
Marmagne	111 600 €
Morthomiers	63 207 €
Plaimpied Givaudins	107 625 €
Saint-Doulchard	388 038 €
St Germain du Puy	225 648 €
Saint-just	58 125 €
Saint-Michel-de-Volangis	51 696 €
Trouy	183 516 €
Vorly	33 303 €
TOTAL	4 200 000 €

Questions à Madame **Marie-Christine BAUDOUIN**, vice-présidente en charge de la solidarité communautaire, maire de Saint Germain du Puy :



Quel bilan faites-vous de cette politique des fonds de concours ?

Les communes ont utilisé leur dotation au titre de la 3^e Génération. Cette politique atteint donc son objectif. La souplesse d'utilisation et la qualité de l'accompagnement en font un outil très apprécié de toutes les communes, quelle que soit leur taille démographique.

Quelle pérennité promettez-vous aux communes pour cette nouvelle génération de fonds de concours ?

La nouvelle génération portera sur la période 2018-2020, et sera inscrite dans le pacte fiscal et financier de solidarité, qui constitue le référentiel unique des relations financières entre les communes et l'Agglomération. Les communes disposent ainsi de leur enveloppe sur la totalité de cette période.

● BOURGES

Jusqu'au 18 mars
Exposition Photographes de Nature
28^e édition, Muséum d'histoire naturelle



Jusqu'au 2 avril
Exposition Par la laine et le papier,
Maurice Estève et son musée, Musée Estève



● LA CHAPELLE SAINT-URSN

17 mars > 17h30
Carnaval, Défilé de la maison de l'enfance
jusqu'à la salle des fêtes

18 mars
Théâtre, Salle des fêtes

31 mars
Concours de belote, Salle des Fêtes

30 mars et 31 mars
Pêche de nuit, Etang de la Chapelle

7 avril
Ouverture de la pêche, Etang de la Chapelle

10 et 11 avril
Bourse aux jouets, Salle des fêtes

14 et 15 avril
Exposition des Peintres Chapellois,
Salle des fêtes

● MARMAGNE

24 février > 20h30
Soirée théâtre de l'École de musique Scherzo,
Salle des fêtes

Du 31 mars au 2 avril
Salon artistique de Marmagne en fête, Gymnase

20 avril
Loto des enfants de l'Amicale laïque,
Salle des fêtes

● MORTHOMIERS

10 mars > 15h
Carnaval des enfants

24 et 25 mars
Animations en après-midi, Salle des fêtes

8 avril
Courses cyclistes sur route l'après midi

● PLAIMPIED-GIVAUDINS

11 mars
Marche de printemps des Tortues
de Plaimpied-Givaudins

5 et 17 mars
Expositions et ateliers d'écriture dans
le cadre du 20^e Printemps des Poètes,
Office de Bourges Berry Tourisme
Association Autour du court

31 mars
Fête des AMAPS, Salle polyvalente

● SAINT-DOULCHARD

21 février > 16h, 16h30 et 17h
Réalité virtuelle, Médiathèque

24 février > 14h30
Atelier Généalogie, Médiathèque

3 mars et 4 mars
Comité des Fêtes, Foire aux vins et salon
de la Gastronomie

12 mars > 19h
Lecture à haute voix, Domaine de Varye

Du 17 au 25 mars
Exposition Carole SEBTON et Laurent VAUXION,
Domaine de Varye

17 mars > 14h30
« Je joue, tu joues, il joue, jouons avec Micado »,
Médiathèque

24 mars
Vente de livres et CD d'occasion, Médiathèque

● SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Jusqu'au 24 février
Exposition « Les dinosaures », Bibliothèque
Marguerite Renaudat

22 février > 19h
Conseil Municipal, Salle du Conseil en mairie

9 mars > 18h30
Soirée « jeux de société », Bibliothèque
Marguerite Renaudat

14 mars > 9h
Championnat départemental d'aérobic-step
et danse, Gymnase Jacques Prévert

21 mars > 9h30
Ateliers séniors : « Les achats sur internet »,
Espace Jeunes

31 mars > 10h
Les bébés lecteurs, Bibliothèque Marguerite
Renaudat

Du 3 avril au 5 mai
Exposition « Côté jardin », Bibliothèque
Marguerite Renaudat

● TROUY

24 février > 9h à 18h
Bourse aux vêtements

3 mars > 18h
Rifles

17 mars > 13h30 à 17h
Stage de Krav Maga

Du 31 mars au 2 avril
> 10h à 19h

Rencontres artistiques

7 avril > 9h à 18h
Bourse aux vêtements

13 avril > 20h
Concert chorales

14 et 15 avril
Journées country



Retrouvez l'intégralité de l'Agenda
de vos communes sur :
www.bourgesplus.fr

TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

Chemins Tortiot et des Goulevents : jusqu'à fin mars

Place du 14 juillet et rue de la Chaume : prévues jusqu'à mars

Rue Catherinot : prévue de janvier à fin février

Cours Anatole France, côté impair : à partir de mars

Rue et impasse Gay Lussac, rue Guillaume Apollinaire : jusqu'à mi-mai

TROUY

Route de Châteauneuf : prévus à partir de janvier 2018

TRAVAUX DIVERS

BOURGES

Châteaux d'eau
Réhabilitation des châteaux d'eau Dun Haut 1 et Morthomiers

Aire des gens du voyage
Travaux divers

Centre Commercial et Tertiaire de la Chancellerie
Aménagement de bureaux pour le Centre d'Affaires de Quartier (CAQ)

TROUY

Travaux de modernisation de la déchèterie

Fouilles sur le tracé de la rocade

Dans le cadre du partenariat mis en place en 2017 entre l'Inrap et Bourges Plus, les archéologues réalisent actuellement des fouilles sur le futur tracé de la rocade Nord-Ouest.

Le site s'étend sur quelques 1,8 hectares.

À l'Est, il livre l'ancien chenal d'un ruisseau comblé à l'âge du Bronze (entre 1150 et 900 avant J.C.). La présence de restes de céramiques et de quelques ossements d'animaux indique qu'un habitat se trouvait dans les environs.

À l'Ouest, une seconde occupation du début de l'âge du Fer (entre 800 et 510 avant J.C.) comprend des fosses d'extraction d'argile, un silo pour le stockage de grains et quelques fosses dépotoirs. La découverte d'objets métalliques parmi le mobilier indique que les habitants de cette ferme jouissaient d'un statut social relativement élevé.



Un médiateur pour les habitants

Charles Collin, médiateur pour la ville et l'agglomération, est à disposition des habitants pour faciliter la résolution de litiges entre les usagers et l'administration municipale ou l'agglomération. Il n'est cependant pas habilité à gérer les litiges entre particuliers.

Il intervient gratuitement, en toute confidentialité, sur simple demande au 02 48 57 80 52.

Bourges Plus s'associe à l'opération Make in Loire Valley

Make in Loire Valley est une opération de financement participatif (crowdfunding) régionale visant à mettre en lumière les projets du territoire et à encourager les entrepreneurs de l'Agglomération à se lancer et à financer leur projet.

Bourges Plus s'est impliqué dans ce projet et remettra le prix du « projet engagé » récompensé de 2000 € en partenariat avec la Région Centre Val de Loire.

> Toutes les informations sur le site : www.makeinloirevalley.fr

RENDEZ-VOUS SUR www.bourgesplus.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP • Technopôle Lahitolle

Boulevard Lahitolle

18000 Bourges

imep@agglo-bourgesplus.fr

www.imep-bourgesplus.fr

Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

Bourges Plus

4 boulevard de l'Avenir

18000 Bourges

Lundi, mercredi, jeudi

et vendredi :

de 9h à 12h / 13h30 à 17h

Mardi :

de 10h à 12h / 13h30 à 17h

service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Bourges Plus Développement

Centre d'Affaires

6, rue Maurice Roy

18000 Bourges

Tél. : 02 48 67 51 20

Fax : 02 48 67 51 21

contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus

Espace Nation

1 place de la Nation

18000 Bourges

Tél. : 02 48 27 99 99

Lundi au vendredi :

8h à 12h15 / 13h30 à 18h30

Samedi :

9h à 12h15 / 13h45 à 18h

www.agglobus.com

URBANISME/HABITAT

Site Foch

23-31 boulevard Foch

18000 Bourges

Tél. : 02 48 67 70 13

N° Azur 0 810 200 133

habitat@agglo-bourgesplus.fr



**AVEC VOTRE ABONNEMENT
MENSUEL OU ANNUEL*, VOUS POUVEZ
EMPRUNTER LES TRAINS TER
SUR LE TERRITOIRE D'AGGLOBUS**

* CARTE MOBILIBUS, CARTE JEUNE et CARTE JACQUES CŒUR

aggloBus
LE RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS
DE BOURGES ET SON AGGLOMÉRATION

- X** BOURGES - GARE SNCF
<> ST-FLORENT - Gare
- Y** BOURGES - GARE SNCF
<> MARMAGNE - Gare
- Z** BOURGES - GARE SNCF
<> ST-GERMAIN - Gare



LES SERVICES + d'aggloBus



INFORMATION & VENTE
ESPACE NATION
1 Place de la Nation - BOURGES
02 48 27 99 99
www.agglobus.com



STU BOURGES
GROUPE RATP
www.agglobus.com

UN BON REFLEXE,
PRENEZ LE BUS !

aggloBus
LE RÉSEAU DES TRANSPORTS URBAINS
DE BOURGES ET SON AGGLOMÉRATION